

CODE D'ÉTHIQUE ÉLECTRONIQUE

MES RESPONSABILITÉS



En classe, l'utilisation de ma tablette est un privilège et non un droit.



Lors des examens, l'utilisation de la calculatrice de ma tablette n'est pas permise.



Mon téléphone cellulaire reste dans ma case ou est rangé dans le casier à l'entrée de la classe.



L'utilisation du monde virtuel laisse des traces. Je dois être conscient que la cyberintimidation est criminelle.



Dès le début du cours, ma tablette est fermée et rangée sous mes livres sauf si elle est requise.



Les mises à jour de ma tablette et la recharge doivent être faites à la maison afin que mon appareil soit fonctionnel et prêt à la tâche.



Durant les cours, l'utilisation de ma tablette est autorisée seulement pour les tâches scolaires : jeux, musique et communication sont interdits.



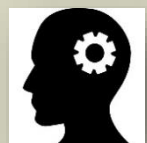
La participation à la vie de l'école est essentielle. J'ai la responsabilité de passer plus de temps dans la vie réelle que virtuelle.



Durant les cours, l'utilisation de ma tablette est possible seulement si mon enseignant m'y autorise.



Durant les cours, la connexion à l'application EN CLASSE est obligatoire.



Suffisamment de mémoire doit être conservée pour un usage pédagogique. Au besoin, des applications ou des fichiers personnels devront être supprimés afin de conserver le caractère pédagogique de l'appareil.



L'utilisation de ma tablette doit se faire avec civisme. Je suis conscient que je ne peux diffuser ni photos, vidéos ou enregistrements sonores d'autres personnes, sans leur consentement.